



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Transfert de la plateforme de Châteaudun : vers une redynamisation du site

Délégation à l'accompagnement régional (DAR) – Centre Val de Loire

Suite à la décision du transfert de la plateforme aéronautique de Châteaudun en 2015, et afin d'accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de transformation du territoire, deux contrats de redynamisation de site de défense (CRSD) ont été signés : l'un en 2015, le second en décembre 2019. Aujourd'hui, notamment grâce à la Délégation à l'accompagnement régional (DAR) du ministère des Armées, le projet de la collectivité prend un nouvel essor.



Base aérienne 279 © Thomas Paudeloux

Les collectivités du Dunois accompagnées par l'État

La base aérienne de Châteaudun a été transformée en Élément air rattaché (EAR) 279 à la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy en 2015. Cette restructuration a abouti à la mise en place de CRSD permettant d'accompagner les collectivités du Dunois dans leur projet de transformation.

- **Un premier CRSD signé en 2015**

Le premier CRSD a été signé le 6 juillet 2015, pour un montant global de 16,55 M€. Les objectifs portaient notamment sur la transformation de la caserne Kellermann, l'accueil d'une école d'infirmières, et l'incubation de start-ups innovantes sur le site des "Champs du possible".

- **Un second signé en 2019**

Plus tard, à la suite de l'annonce en juillet 2018 de la fermeture du site à horizon 2021, un second CRSD a été signé le 30 décembre 2019 pour un montant total de 22 M€, dont 7,725 M€ de crédits d'État (dont 5 M€ en provenance du ministère des Armées). Il repose sur trois axes majeurs : la reconversion des sites libérés par le ministère, la valorisation du centre-ville et le développement d'entreprises.

Ces deux CRSD ont permis aux collectivités du Dunois de se voir proposer des dispositifs permettant de pallier les conséquences du départ des armées et les pertes d'emplois associées.

L'accompagnement a pris la forme :

- **d'un financement de créations d'emplois** à travers les actions inscrites dans les deux contrats de redynamisation, dans lesquels l'État aura au total consacré près de 11 M€,
- **de cessions de terrains à l'euro symbolique** comme celui de l'ex-hippodrome de près de 54 hectares.

Quels résultats au 1er octobre ?

La mobilisation de l'ensemble des acteurs aboutit aujourd'hui à la signature de la convention de transfert par le président de la Communauté de communes du Grand Châteaudun et le préfet d'Eure et Loir pour un transfert effectif au 1er octobre 2022. Cette procédure s'est déroulée dans de bonnes conditions et le calendrier prévisionnel a été tenu.

La Délégation à l'accompagnement régional (SGA/DTIE/DAR), forte de son expérience acquise lors du transfert de la plateforme de Tours le 1er octobre 2021, s'est pleinement impliquée dans l'accompagnement des collectivités et dans la réalisation des contrats de redynamisation.

La DAR a notamment coordonné l'ensemble des services du ministère pour permettre la réalisation de cette opération particulièrement complexe :

- **le ministère des Armées a mené un important chantier de démantèlement des matériels aéronautiques** qui s'est achevé en décembre 2021,
- **des biens et matériels sont cédés gracieusement à la collectivité,**
- **la collection d'avions CANOPEE sera mise en valeur sur le site,**
- **l'État a garanti la continuité aéronautique** en maintenant l'agrément à usage restreint dont disposait l'aérodrome.

Le site de 450 ha, en comptant l'hippodrome et les 70 000 m2 de hangars, est d'ores et déjà valorisé par la collectivité notamment par :

- **l'implantation prochaine d'un parc photovoltaïque** de 80 hectares sur le site de l'EAR. Il s'agit de l'un des plus importants parcs photovoltaïques susceptibles de s'implanter dans la région Centre-Val de Loire.
- Sur le site de l'ex-hippodrome, **450 emplois devraient être créés.**



Signature du transfert de la plateforme © Lionel Le Baron/ Armée de l'Air et de l'Espace

Ce travail est le fruit d'une mobilisation commune de nombreux acteurs : les services de l'État (préfet d'Eure-et-Loir, sous-préfet de Châteaudun, le ministère des Armées, la direction générale de l'aviation civile, la direction départementale des finances publiques et la direction régionale des finances publiques), la Communauté de communes du Grand Châteaudun, le département d'Eure-et-Loir, la Région Centre Val-de-Loire.



François PIQUET

Administrateur civil hors classe
Délégué à l'accompagnement régional
du ministère des Armées
pour la région Centre-Val de Loire

Préfecture de région
Centre-Val de Loire
Secrétariat général
pour les affaires régionales
181, rue de Bourgogne
45042 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 38 81 46 30

Portable : 06 08 51 04 54
francois.piquet@intradef.gouv.fr

Assistante :

Joëlle PERLES

Tél. : 02 38 81 46 68

joelle.perles@intradef.gouv.fr

Ministère des Armées
Délégation à

l'accompagnement régional

1 place Joffre 75700 PARIS SP 07

Tél. : 01 44 42 50 34

dar.secretariat.fct@intradef.gouv.fr

www.defense.gouv.fr/dar